

Vendredi 18 novembre 2016



COMMUNIQUE DE PRESSE

Détérioration du passage de l'examen du permis de conduire en Gironde

L'UNIC appelle les écoles de conduite à manifester en Gironde le lundi 28 novembre

- L'UNIC (Union Nationale des Indépendants de la Conduite) branche éducation routière de la FNAA, vient de lancer un appel à manifester à l'ensemble des écoles de conduite implantées en Gironde pour le 28 novembre prochain.
- L'UNIC, en tant qu'instance représentative des auto-écoles, tire la sonnette d'alarme depuis de nombreux mois sur les annulations des examens au permis de conduire relevant de la responsabilité des services préfectoraux.
- Ces annulations sont subies de plein fouet par les candidats ainsi pris en otage et mettent en péril les écoles de conduite qui sont exaspérées sur le terrain.
- Le rallongement des délais d'attente sont particulièrement préjudiciables pour les candidats au [permis A](#) qui ont jusqu'au 2 décembre pour passer l'épreuve pratique¹.

Pour plus d'informations, veuillez trouver en pièce jointe le courrier adressé au préfet de la Gironde.

¹ Les candidats qui ont fait une demande de permis de conduire de la catégorie A jusqu'au 3 juin et qui seront âgés au moins de 24 ans le jour du passage de l'examen, ont 6 mois pour passer l'épreuve pratique de la catégorie A selon le décret n°2016-723 du 31 mai 2016 modifiant les conditions d'obtention des catégories A et BE du permis de conduire.